



BULLETIN D'INFORMATIONS

**LE CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE HOSPITALIER DE
RENNES, UN LIEU DE MEMOIRE [P.4](#)**
DOCTEUR J. DASSONVILLE

INNOVER POUR LES PATIENTS, LE PARI DU FONDS NOMINOË [P.7](#)

**LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : QUELLES
NOUVEAUTÉS ? [P.8](#)**
MAITRE S. PRENEUX

**LE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE DE RENNES EN 2025 [P.10](#)**
PROFESSEUR A. CHAPRON

**RETOUR SUR L'ACTIVITE DU CDOM 35 EN 2024 LORS DU
SYMPOSIUM DE MAI 2025 [P.13](#)**

LA TÉLÉMÉDECINE DU DOCTEUR RENAUDOT [P.14](#)
DOCTEUR A. CAUBET

CHRONIQUE DE DROIT MÉDICAL [P.16](#)
PROFESSEUR R. BOUVET

LES MOUVEMENTS DU TABLEAU [P.19](#)

**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
D'ILLE-ET-VILAINE
DE L'ORDRE
DES MÉDECINS**

ÉDITORIAL



Chère consœur, cher confrère,

Nous venons de traverser un premier semestre 2025 rendu difficile par la densité et la complexité des problématiques qui se sont présentées, raison pour laquelle ce bulletin habituellement édité pour le départ en vacances ne l'est, cette fois-ci, que pour la rentrée des classes.

Avant toute chose je voudrais remercier nos confrères qui ont répondu positivement à nos différents mails « d'appel au volontariat » pour faire face aux difficultés entrevues pour passer l'été au niveau de la régulation. Leur implication a ainsi permis d'éviter toute réquisition dans une situation plus que tendue. Situation qui reste très fragile à l'instar de tout notre système de soins. Nous aurons l'occasion sûrement d'en reparler.

Au-delà de cet important investissement en temps que nous avons vécu dans la résolution de cette crise, notamment avec les pouvoirs publics, le surcroît d'activité que nous connaissons régulièrement s'est nettement amplifié avec une augmentation de près de 30% des plaintes, des demandes et interrogations sur les contrats et les sollicitations envers la Commission d'entraide.

Comme nous l'évoquons régulièrement, la détérioration régulière des conditions d'exercice, du contexte économique et social, en est la principale pourvoyeuse. Ce n'est pas prendre grand risque que d'anticiper la poursuite de cette tendance sur les années à venir.

Malgré tout, nous avons tenu à garder un cap indispensable sur l'avenir en organisant notre symposium annuel. Merci à notre ami Vincent Morel qui nous a reposé les termes des lois sur « la fin de vie », sans doute aujourd'hui repoussées « sine die ». Le Docteur Le Magadoux nous a rapporté l'enquête du Conseil National sur les violences sexistes et sexuelles du corps médical (thème central de l'action du nouveau président du CNOM). Nous avons pu débattre sur ce sujet avec la Doyenne de la faculté et avec le Président de la CME du CHU, prélude attendu d'un travail en commun.

Ce travail en commun est, de longue date, initié avec le département de Médecine Générale de la faculté sur lequel vous trouverez un article détaillé. Ce département est plébiscité dans le choix des jeunes internes en médecine générale.

Un mot plus léger, pour se détendre et s'instruire en focus de l'article sur le Conservatoire Du Patrimoine Hospitalier du CHU, largement à la hauteur de ses homologues nationaux, que je vous engage à aller découvrir, et bien sûr la plume acérée d'Alain Caubet qui nous rappelle que l'histoire est toujours d'actualité. Souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux juristes. Ils assurent, en complémentarité, la "veille juridique" et nous en dégagent la « substantifique moelle ». Me Stéphanie Preneux, notre conseil au sein du CDOM, pour le versant droit- implication médicale et le Pr Renaud Bouvet pour le versant plus médico-légal.

Le semestre s'est achevé par l'élection des représentants au Conseil National. Nos élus bretons occupent une place de première responsabilité au sein du bureau. Nous les félicitons et les soutiendrons dans ces fonctions difficiles. Vous me permettrez de remercier tous nos collègues du Conseil (vos élus) qui n'ont pas ménagé leur peine et leur engagement pendant l'été car la « trêve estivale » ne s'est guère fait sentir cette année, les plaintes notamment continuant à affluer.

Dans ce contexte, il nous semble vital de réaffirmer nos valeurs ordinales pour faire face au mieux aux difficultés croissantes d'exercice. Ces valeurs ordinales sont aussi le meilleur garant contre la désinformation en matière de santé qui prend une proportion inquiétante avec ses effets délétères auprès des patients.

Nous vous souhaitons le meilleur pour traverser l'incertitude des mois à venir. Nous restons à votre disposition bien entendu pour tout accompagnement nécessaire dans votre exercice professionnel quel qu'il soit.

Dr Pierrick BATAIL
Président du CDOM 35

LE CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE HOSPITALIER DE RENNES, UN LIEU DE MÉMOIRE

par le Dr Josette DASSONVILLE et le bureau du CPHR

« Quel chemin parcouru » depuis les clystères des médecins de Louis XIV jusqu'à la médecine d'aujourd'hui, c'est la remarque la plus courante entendue au décours des visites.



*Clystères pour lavements, lavages de vessie et d'oreille.
XVIIe siècle Coll. CPHR
L'idée des clystères fut inspirée à Pline l'Ancien (1er siècle après J.-C.) par les ibis qui se servaient de leur long bec pour s'administrer des lavements d'eau de mer.*

Fondé en 2011 par cinq anciens hospitaliers (médecins et directeurs) soucieux de faire œuvre de mémoire au travers d'objets iconiques de l'histoire de la médecine et des soins, le Conservatoire du patrimoine hospitalier s'est d'abord installé, avec l'appui du CHU, dans des locaux désaffectés de l'Hôtel Dieu. Depuis octobre 2022, il bénéficie de locaux neufs appartenant au CHU de Rennes au 64, rue de Saint-Malo.



Aperçu d'une partie de la principale salle d'exposition

Le fonctionnement du conservatoire est assuré par un groupe d'une quinzaine de bénévoles, réunis au sein d'une association loi 1901. Ces bénévoles assurent les visites guidées des expositions.

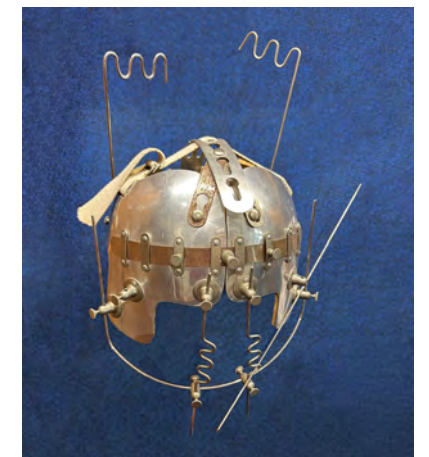
L'exposition permanente est un voyage à travers mille objets exposés, présentés en différents espaces : médecine et chirurgie, odontologie, radiologie, biologie, pharmacie et soins. La collection complète comprend plus de 5 000 objets, provenant tous de dons.

Connaissez-vous l'usage de cet instrument ?



*Brise-pierre à écrou brisé de Guyon
2nd moitié du XIXe siècle (coll. CPHR)
Introduit par les voies naturelles chez l'homme, il était utilisé pour détruire les calculs de la vessie, bien sûr sans anesthésie ni repérage du calcul par une quelconque imagerie.*

Vous pourrez aussi admirer ce magnifique casque de Ginestet, imaginé pendant la guerre 1914-1918 pour aider à la consolidation des « gueules cassées ». Cet objet témoigne des prémices de la chirurgie réparatrice.



C'est la générosité de nos **donateurs** qui a permis de constituer ces collections. Chaque don est aussi l'occasion de recueillir l'histoire de l'objet, des précisions sur son utilisation et éventuellement des anecdotes sur son ancien propriétaire.

Quelques exemples de dons



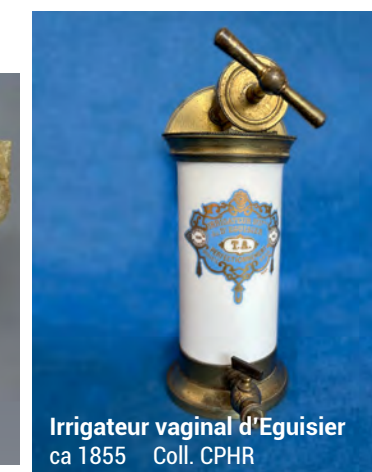
*Prothèse porométal de Judet
ca 1972 Coll. CPHR*



*Aspirateur de Potain
ca 1900 Coll. CPHR*



*Appareil d'Ombredanne
1907-1960 Coll. CPHR*



*Irrigateur vaginal d'Eguisier
ca 1855 Coll. CPHR*



*Prothèse de jambe
d'Officier
Guerre 1939-1945
Coll. CPHR*



La richesse de nos collections nous permet de proposer chaque année une nouvelle exposition temporaire sur des thèmes variés. Cette année nous venons d'inaugurer l'exposition « Des remèdes d'apothicaire aux médicaments du pharmacien ».

Le conservatoire dispose d'un site internet (www.cphr.fr), qui présente les différentes activités de l'association. Vous pourrez y découvrir la richesse de nos collections. Les objets sont répartis par spécialités et donnent lieu à une fiche d'inventaire avec photo.

Nous nous intéressons aussi à la mémoire humaine. Sur notre site vous pouvez accéder à des témoignages de professionnels du monde de la santé, recueillis par les bénévoles. Le dernier concerne celui de pédiatres ayant exercé au CHU de Rennes.

Nos actions ne sont possibles que grâce aux cotisations de nos adhérents, aux visites guidées payantes et aux donateurs. Soucieux de s'inscrire dans la durée, la conservatoire recherche toute forme de soutien. Vous pouvez nous aider par des dons d'objets, même si ces derniers vous paraissent ordinaires, en venant découvrir nos collections, en adhérant pour nous apporter votre soutien financier ou en achetant nos ouvrages.

Visites guidées les mardi, mercredi et jeudi après-midi. Réservations soit par téléphone 02 23 28 36 28 soit sur notre site www.cphr.fr. Adhésion annuelle : 27 euros donnant droit à réduction fiscale.



Innover pour les patients, le pari du Fonds Nominoë – CHU de Rennes

Depuis plus de dix ans, le Fonds Nominoë permet au CHU de Rennes de concrétiser des projets innovants au service des patients et des soignants. Nous avons échangé avec Marie Louis, sa déléguée générale pour mieux comprendre cette démarche et ses réalisations.

Qu'est-ce que le Fonds Nominoë ?

Créé en 2014 par le CHU de Rennes, le Fonds Nominoë est un fonds de dotation qui permet au CHU de financer des projets innovants, utiles aux patients et aux soignants et non pris en charge par l'assurance maladie. Il porte le nom du premier duc de Bretagne, symbole d'un ancrage territorial fort. Il permet aux Bretonnes et aux Bretons de prendre part activement à la vie de leur CHU, en rendant possibles des avancées concrètes au service de tous.

Quelles sont ses missions ?

Nominoë soutient des initiatives qui améliorent les soins et le confort des patients comme de leurs proches. Il a aussi vocation à organiser la rencontre entre le monde de la santé et les Bretons.

Quel est l'impact de Nominoë ?

En dix ans d'existence, 40 projets ont été financés grâce au mécénat d'entreprises et de nombreux donateurs bretons. Parmi les réalisations emblématiques :

- Les Maisons Nominoë, un lieu essentiel pour les familles d'enfants hospitalisés qui permet aux parents de rester auprès de leur enfant dans des conditions adaptées.
- Un système d'analyse histologique combinant numérique et intelligence artificielle qui révolutionne la prise en charge des cancers en permettant une détection plus précoce et plus précise.
- Des dispositifs de relaxation et des casques de réalité virtuelle, déployés dans 35 services, qui apportent du confort aux patients durant des soins douloureux ou stressants.
- Un 4ème robot chirurgical qui renforce les capacités du CHU et accélère le développement de la chirurgie

mini-invasive, moins agressive pour les patients et synonyme de guérison plus rapide.

Nominoë a également contribué à l'édification de la Maison des Femmes – Gisèle Halimi, un lieu de soins et de prise en charge globale pour les femmes victimes de violences.

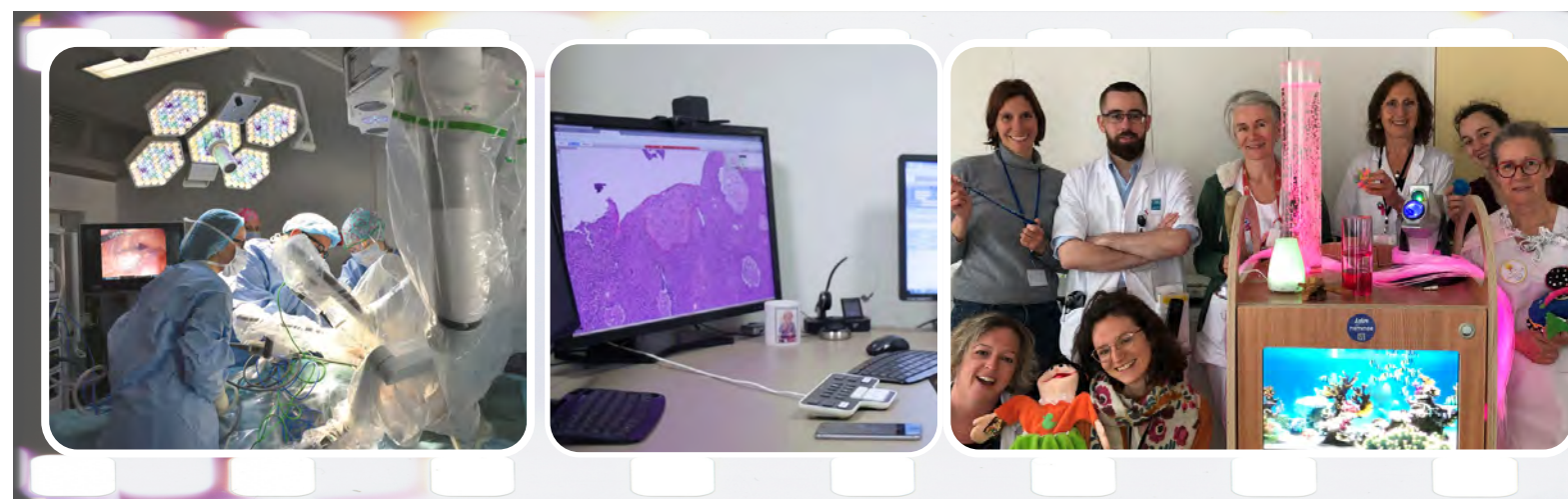
Quels sont les projets à venir ?

Dans les semaines à venir, de nouveaux équipements de pointe en cardiologie interventionnelle seront installés grâce au soutien des mécènes et donateurs : – Un dispositif pour augmenter les chances de survie en cas d'arythmie grave. – Une méthode innovante pour traiter les valvulopathies. – Une solution inédite de visualisation 3D du cœur, pour des traitements mieux adaptés. D'autres projets, proposés par les soignants dans le cadre d'un appel à projets annuel, sont également en cours pour améliorer le confort des patients.

Comment en savoir plus ?

Le site www.fonds-nominoe.fr présente l'ensemble des actions réalisées. Une newsletter permet également de suivre l'actualité du fonds et des projets soutenus par les mécènes aux côtés des soignants du CHU.

« Ce qui fait la force de Nominoë, c'est sa proximité avec les équipes de terrain et la réalité. Les projets financés émanent directement des soignants du CHU de Rennes qui sont les premiers à identifier les besoins et à proposer des solutions concrètes pour améliorer les prises en soins. Le fonds agit alors comme un catalyseur : il donne les moyens de transformer ses idées en actions, souvent pionnières et innovantes, au service des patients et des soignants. En tant que président de la CME, je peux témoigner de l'impact réel de cette dynamique qui encourage l'initiative et l'engagement des soignants. » Pr Jean-Yves Gauvrit, membre du conseil d'administration du Fonds Nominoë et Président de la Commission Médicale d'Etablissement du CHU de Rennes.



LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : QUELLES NOUVEAUTÉS ?

par Me Stéphanie PRENEUX - Conseil du CDOM 35

La sécurité des professionnels de santé est au cœur des préoccupations tant les agressions physiques et verbales commises à leur encontre connaissent une recrudescence alarmante ces dernières années.

La Conseil national de l'Ordre des médecins, dans le cadre de son observatoire de la sécurité pour lutter contre les violences faites aux médecins créé en 2002, mettait en exergue l'importance des difficultés rencontrées par les médecins en soulignant un total de 1 581 incidents en 2023 contre 1 244 en 2022, soit une augmentation de 27 %.

Les médecins généralistes représentaient, à eux seuls, 64 % des déclarations en 2023, et 71 % en 2022.

Selon les données publiées par le Conseil national de l'Ordre des médecins, les motifs des agressions sont, pour l'essentiel, les suivants :

- Un reproche relatif à une prise en charge : 38 %
- Un refus de prescription : 19 %
- Falsification de document (ordonnance, certificat...) : 12 %
- Un temps d'attente jugé excessif : 10 %
- Vol : 7 %

C'est à l'aune de ces données que la nécessité de trouver des dispositifs afin de lutter contre l'insécurité des médecins s'est imposée.

En 2025, le collectif du 12 mars appelait à un mouvement national contre les violences faites aux soignants, quel que soit leur mode ou lieu d'exercice.

Face à cette problématique, le gouvernement présentait un plan national pour la sécurité des professionnels de santé en septembre 2023.

Puis, la version finale de la **loi n°2025-623 du 9 juillet 2025** visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé était définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 25 juin 2025. Elle introduit de nouveaux dispositifs destinés à offrir une protection accrue aux professionnels de santé, lesquels sont les suivants :

- Un alourdissement et un élargissement des

peines prévues par le Code pénal en cas de violences ou de vol ;

- Un élargissement du délit d'outrage au bénéfice des professionnels de santé ;
- Un dépôt de plainte facilité.

Il sera ainsi, ci-après, détaillé les apports de cette loi et leurs conséquences dans le cadre de l'exercice professionnel des médecins.

■ UN ALOURDISSEMENT ET UN ÉLARGISSEMENT DES PEINES PRÉVUES PAR LE CODE PÉNAL EN CAS DE VIOLENCES OU DE VOL

La loi du 9 juillet 2025 prévoit une aggravation des peines en cas de violences ou de vol.

Si tel était d'ores et déjà le cas depuis 2003 avec l'introduction dans le Code pénal de peines renforcées en cas d'agression des professionnels de santé dans l'exercice ou du fait de leur fonctions, cette nouvelle loi prévoit l'extension de ce régime aux personnes « exerçant au sein d'un établissement de santé, d'un centre de santé, d'une maison de santé, d'une maison de naissance, d'un cabinet d'exercice libéral d'une profession de santé, d'une officine de pharmacie, d'un prestataire de santé à domicile, d'un laboratoire de biologie médicale, d'un établissement ou d'un service social ou médico-social ».

S'agissant des violences, ayant entraîné la mort sans intention de la donner ou en cas d'ITT supérieur à huit jours, et des cas d'agression sexuelles commises à l'encontre des professionnels de santé les peines sont portées à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende pour les violences et à 7 ans de prison pour les agressions sexuelles.

Cette aggravation des peines concerne également les vols de matériel médical ou paramédical et tout vol commis dans un établissement de santé, ou dans le cabinet d'un professionnel de santé.

Il est ainsi possible de constater la volonté du législateur, à la fois d'étendre le champ d'application de ces dispositions à tous les professionnels exerçant dans le milieu de la santé, et d'alourdir les peines, afin de sanctionner plus sévèrement tout agissement commis sur un professionnel de santé.

■ L'EXTENSION DU DÉLIT D'OUTRAGE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'article 433-5 du Code pénal, dans sa rédaction antérieure à la loi du 9 juillet 2025 disposait, en son alinéa 1^{er} :

« Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général définie à l'article 131-8 les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. »

Désormais, depuis la loi du 9 juillet 2025, laquelle a étendu le délit d'outrage aux professionnels de santé, la rédaction est la suivante :

« Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général définie à l'article 131-8 les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, à un professionnel de santé ou à un membre du personnel d'un établissement de santé, d'un centre de santé, d'une maison de santé, d'une maison de naissance, d'un cabinet d'exercice libéral d'une profession de santé, d'une officine de pharmacie, d'un prestataire de santé à domicile, d'un laboratoire de biologie médicale, d'un établissement ou d'un service social ou médico-social, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. »

L'impact est important puisque le délit d'outrage est désormais reconnu dès lors qu'il est commis à l'encontre de tout professionnel de santé.

De même, la loi prévoit également une sanction plus sévère lorsque l'outrage est commis dans une structure de santé ou au domicile du patient. Cette extension démontre ainsi une réelle prise en compte de l'insécurité dans laquelle les professionnels de santé peuvent évoluer au quotidien.

■ UN DÉPÔT DE PLAINTE FACILITÉ

Par peur de représailles, nombre de professionnels de santé n'osait pas porter plainte. Cette problématique était notamment mise en

exergue dans les données publiées par le Conseil National de l'Ordre des médecins, lequel estimait que seulement 31 % des médecins portaient plainte.

La loi du 9 juillet 2025 instaure ainsi un mécanisme de dépôt de plainte facilité aux fins de remédier à cette problématique.

Il est effectivement prévu la possibilité, dans le cas de certaines infractions, pour l'employeur d'un professionnel de santé ou d'un autre membre du personnel, de déposer plainte à sa place avec son accord écrit.

Dans le cadre des professionnels de santé exerçant en libéral, l'ordre professionnel, un syndicat, ou une union régionale des professions de santé pourront également déposer plainte à la place du professionnel de santé avec son accord.

L'ensemble des conditions dans lesquelles ce dépôt de plainte sera à effectuer devrait être prochainement précisé par décret.

De même, ce dépôt de plainte facilité est également complété par la possibilité pour les médecins libéraux de déclarer comme domicile, leur adresse professionnelle, afin d'éviter que leur adresse personnelle puisse être connue de l'auteur de l'infraction.

Il était effectivement essentiel que le législateur puisse se saisir de la problématique dans sa globalité mais également, *plus particulièrement*, de celle pesant sur les médecins exerçant en libéral puisque 72 % des incidents ont aujourd'hui lieu dans le cadre d'un exercice de médecine de ville contre 22 % dans le cadre d'une activité en établissement de soins.

L'introduction par la loi du 9 juillet 2025 de ce mécanisme marque une réelle nouveauté, qui, *il faut l'espérer*, permettra à tout professionnel de santé souhaitant déposer plainte mais craignant des représailles de bénéficier d'une protection plus accrue, et donc de la possibilité d'aller au bout de leur démarche.

En définitive, il ne fait nul doute que la loi du 9 juillet 2025 constitue une avancée importante dans le dispositif de lutte contre les violences faites aux professionnels de santé.

Dans l'avenir, il conviendra de s'intéresser, aux applications de cette loi par les Juridictions, et à l'ampleur que prendra, notamment, le dispositif de dépôt de plainte facilité.



Je souhaite signaler une agression au CDOM 35.

LE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE RENNES EN 2025

par le Pr Anthony CHAPRON

Créé il y a bientôt 25 ans par une poignée de médecins généralistes engagés dans la formation des internes de médecine générale, le Département de Médecine Générale (DMG) rassemble aujourd'hui 23 généralistes enseignants, des personnels administratifs dédiés, et près de 700 maîtres de stage universitaires (MSU)¹. Ils encadrent la formation universitaire et en stages de près de 500 internes de médecine générale et 280 étudiants de 2e cycle (externes) par an, répartis sur la subdivision académique de l'Université de Rennes : Ille-et-Vilaine, Morbihan, et une partie des Côtes d'Armor². Les universitaires de médecine générale sont enseignants-chercheurs à mi-temps ou à quart-temps. Le reste de leur temps est consacré à leur activité de soins en tant que médecins généralistes d'exercice ambulatoire libéral ou salarié, répartis au sein de toute la subdivision. Une partie des membres du DMG exerce dans le cadre d'un exercice coordonné, en collaboration avec différents professionnels de santé.

Stages, enseignements et formations

La spécialité de médecine générale (MG) a son corpus d'enseignement propre, adossé au référentiel de compétences de la spécialité. Les contenus disciplinaires sont regroupés dans des référentiels spécifiques au 2e cycle et au 3e cycle.

En 1er et 2e cycle des études médicales, les enseignants du DMG effectuent des enseignements du tronc commun ou optionnels. Un stage de 3 mois auprès de MSU de médecine générale est également effectué par chaque étudiant de 2ème cycle. Il est en effet indispensable que chaque étudiant, quelle que soit sa future spécialité, soit à un moment formé à cette discipline qu'exerceront près de la moitié d'entre eux, permettant de conforter leur choix de spécialité ou de développer les connaissances et compétences de tous ceux qui feront d'autres choix mais seront amenés à interagir régulièrement avec les MG. Cette démarche est notamment nécessaire au

regard des spécificités de la démarche clinique et de prise en charge des patients en milieu ambulatoire de premier recours.

Chaque année, à l'issue de l'EDN³, environ 45% des postes d'internes ouverts au recrutement concernent la MG, et ces postes sont intégralement pourvus à Rennes. Environ 120 étudiants effectuent leur internat de MG à la Faculté de Médecine de Rennes chaque année. Rennes attire, ce qui en fait régulièrement la subdivision la mieux choisie par les étudiants les mieux classés, et indique un choix positif et motivé pour la spécialité. Les internes rennais de MG sont originaires pour 50 à 60% d'entre eux d'une autre subdivision, principalement du grand ouest.

Dans le cadre du 3e cycle de médecine générale ou Diplôme d'Études Spécialisées (DES), le DMG pilote et délivre 1600 heures d'enseignement par an, sur Rennes ou dans les territoires, avec l'aide de MSU et la participation de nombreux collègues des autres spécialités ! Pendant le DES, une attention particulière est portée au sujet du bien-être professionnel des futurs médecins, et de leur accompagnement dans la construction de leurs projets d'exercice ambulatoire (libéral ou salarié), ou hospitalier. Le DES de MG se déroule dorénavant sur quatre années, selon une maquette de stages et des formations résumées sur la figure 1.

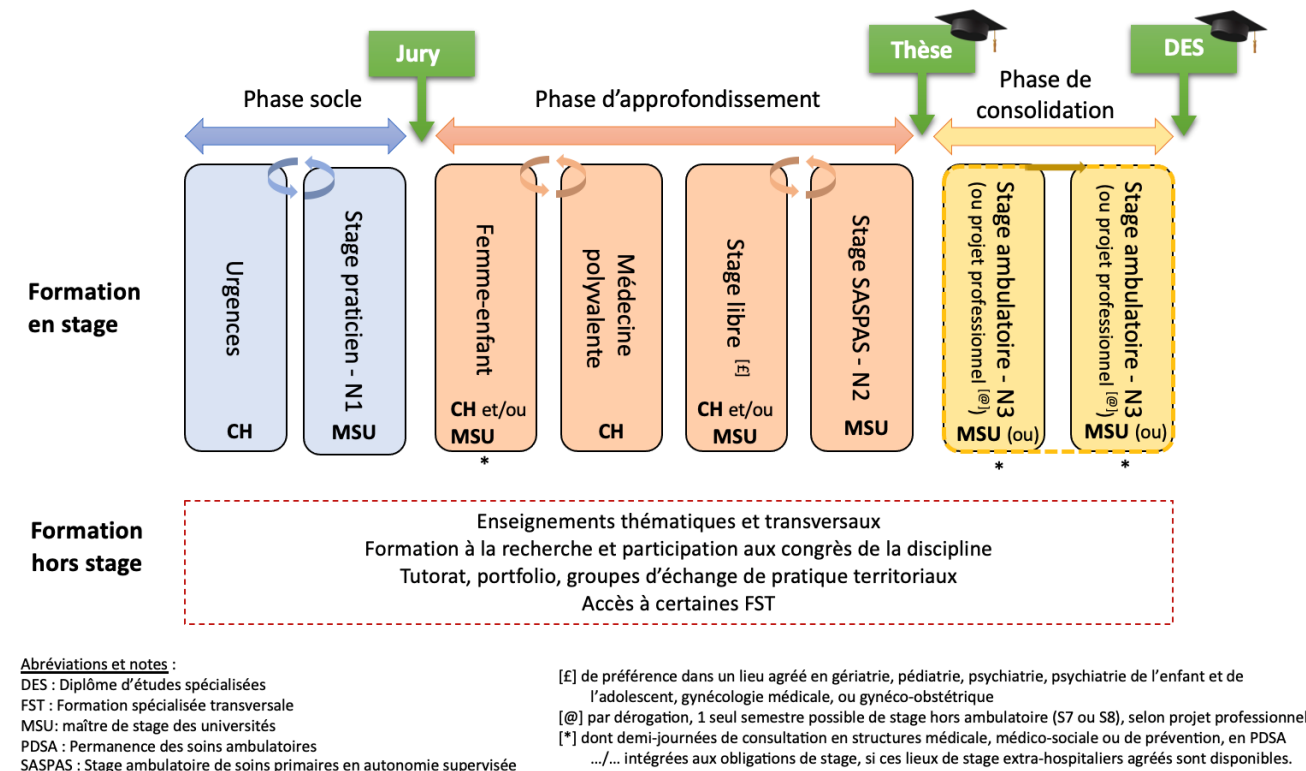
Les premiers « Docteurs Juniors de médecine générale » débiteront leur phase de consolidation (4e année) à partir de novembre 2026. Cette réforme pédagogique d'ampleur a été voulue par le législateur comme une réponse aux enjeux :

- de formation des futurs généralistes vis-à-vis de la complexité de la spécialité : polyvalence inhérente aux soins de premier recours, suivi des maladies chroniques et des patients polypathologiques, coordination des parcours, renforcement des actions de prévention en population et des compétences en santé mentale, etc...
- d'accès aux soins, en exerçant, entre autres,

Devenir MG = un DES de 4 ans

dont au moins 4 semestres en MG, sauf dérogation sur projet professionnel

Version février 2025



Document de référence : arrêté du 3 août 2023 portant modification de la maquette de formation du diplôme d'études spécialisées de médecine générale, paru au JORF du 9 août 2023 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047949048>

Figure 1 : Organisation de la formation et des stages du diplôme d'études spécialisées de médecine générale à Rennes

en renfort de cabinets ou de centres de santé de territoires jugés prioritaires. Des arrêtés ministériels complémentaires sont encore en attente pour préciser les conditions d'accueil des futurs Docteurs Juniors par les MSU de médecine générale. Ils devraient être publiés avant l'été 2025.

Enfin, concernant la formation continue, les enseignants du DMG de Rennes coordonnent 3 Diplômes d'Université⁴ (Échographie en MG ; Hypnose thérapeutique ; Qualification à la MG), interviennent dans la formation pédagogique des maîtres de stage, ou expertisent des programmes de DPC biomédicaux.

La thèse d'exercice

Elle doit dorénavant être soutenue avant la fin de 3ème année d'internat de MG pour devenir Docteur Junior.

La plupart des sujets de thèses émanent de l'interne lui-même, à partir de situations et de questionnements vécus en stages, et en lien avec la spécialité. D'autres sujets sont construits avec le DMG, en lien avec les projets

de recherches cliniques ou pédagogiques de l'équipe. D'autres enfin sont élaborés en lien avec des projets de MSU ou de spécialistes d'autres disciplines, universitaires ou non. Tous les projets de thèses sont validés par une « commission thèse » constituée d'enseignants du DMG, visant à garantir la pertinence des sujets et leur faisabilité dans les temps impartis, et dans le cadre de la réglementation de la recherche. Cette commission assure également une formation et un soutien méthodologique auprès des internes et de leurs directeurs de thèse.

Plus de cent thèses de MG sont soutenues tous les ans avec succès⁵, et plusieurs manuscrits issus de ces thèses sont publiés chaque année ou font l'objet de communications orales ou affichées dans des congrès. Enfin, de nombreux travaux apportent un éclairage spécifique sur des problématiques locales d'organisation des soins. Tous les ans, le CDOM 35 récompense d'un prix de thèse un interne de MG ayant présenté une étude de grande qualité en lien avec les thématiques d'intérêt du Conseil de l'Ordre.

Les médecins d'Ille-et-Vilaine et de la subdivision sont régulièrement sollicités pour participer à des entretiens pour des thèses dites « qualitatives » (45 % des thèses). Le but de tels travaux est de recueillir de manière anonyme une diversité des opinions sur la thématique explorée. Il ne s'agit pas de produire des pourcentages et d'autres données chiffrées, mais d'analyser les propos des médecins ou de leurs patients, selon des méthodes auxquelles les internes sont formés par le DMG.

La réponse à des questionnaires de recherche dans le cadre de travaux « quantitatifs » (45 % des thèses) est aussi régulièrement sollicitée, pour décrire ou mesurer des pratiques, des parcours de soins, des connaissances ou des données de santé issues des soins primaires. La participation de nombreux MG à ces thèses, souvent relayées par le CDOM, est précieuse pour les internes.

Le texte final de la thèse est souvent téléchargeable après soutenance⁶. Les lecteurs de ce bulletin pourront s'intéresser à une grande diversité de textes qui « photographient » nos modes d'exercices, nos ressentis, nos pratiques, et la variété des attentes contemporaines.

La recherche en soins primaires

Le DMG aborde la recherche en soins primaires en intégrant la médecine générale et les autres professions médicales et paramédicales exerçant en situations de premier recours, dans les territoires. L'activité de recherche s'est structurée depuis 2015 autour des enseignants du DMG membres de l'équipe thématique « soins primaires » du CIC-Inserm1414 de Rennes⁷. Les études en cours portent sur des démarches de dépistage (fibrose hépatique, BPCO, cancer bronchopulmonaire...), des nouveaux parcours de soins qu'il faut évaluer (prise en charge pluri-professionnelle de la lombalgie chronique, éducation thérapeutique du patient...), la prise en charge de l'insomnie chronique en hypnose E2R, les collaborations interprofessionnelles, etc... Un réseau territorial d'investigateurs de MG intitulé ESPRIT⁸ est structuré, et de nombreuses collaborations académiques existent au plan régional comme national. Le champ des possibles est extrêmement vaste en médecine générale !

L'ensemble de ces travaux permettent de faire évoluer les recommandations professionnelles et d'améliorer la qualité des soins en reposant

sur des données probantes issues des soins primaires.

Le DMG de la Faculté de Médecine de Rennes connaît une dynamique croissante depuis sa création, des implications vastes, des missions d'enseignement et de recherche diversifiées, visant à accompagner et contribuer à l'évolution du système de santé et de la qualité des soins de premiers recours. Mais surtout, former des générations de médecins généralistes compétents, épanouis, et qui aient envie d'exercer leur belle, passionnante et complexe profession, dans la diversité des modes d'exercice, et la diversité des territoires.

¹Les MSU sont représentés auprès du DMG et de la Faculté par l'Association des praticiens pour l'enseignement de la médecine générale (APEMEG) : <https://www.apemeg.fr/>

²Depuis septembre 2024 et la nomination du premier Professeur des Universités (PU-MG) rennais, également titulaire d'une HDR (habilitation à diriger des recherches), la filière universitaire de médecine générale au DMG de Rennes est devenue complète, composée de membres de tous les statuts académiques possibles. Ainsi, le DMG comporte pour l'année 2024-2025 : 2 enseignants-chercheurs titulaires (1 PU-MG et 1 MCU-MG), 9 associés (4 professeurs associés, 5 maîtres de conférences associés), 5 chefs de clinique, 7 enseignants assistants ou attachés. Voir : <https://dmg-rennes.fr/page/organigramme-et-trombinoscope-2025>

³EDN pour « épreuves dématérialisées nationales », nouveau nom de l'ECN (examen classant national), qui avait lui-même succédé au « concours de l'internat »...

⁴Voir page dédiée aux Diplômes d'Université de la Faculté de Médecine de Rennes : <https://medecine.univ-rennes.fr/loffre-de-formation-continue#p-457>

⁵Le jury doit a minima être présidé par un Professeur des Universités (de médecine générale ou de spécialité hospitalo-universitaire), deux autres médecins dont un membre du DMG, en plus du directeur du thèse. Concernant les thèses d'exercice à la Faculté de Médecine de Rennes, voir la page internet : <https://medecine.univ-rennes.fr/theses>

⁶Rappelons que le site internet national sudoc-ables met à disposition de plus en plus de textes académiques. Parmi eux, les thèses d'exercice de médecine sont bien représentées : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/>

⁷Site du CIC-Inserm 1414 de Rennes : <https://www.cic-rennes.fr/soins-primaires>

⁸ESPRIT pour « équipes de soins primaires : recherche et innovation dans les territoires ». Pour plus de précisions, voir la page internet : <https://dmg-rennes.fr/page/participez-a-la-recherche>

Symposium du CDOM 35 de mai 2025

Après l'ouverture du symposium par le président, le Docteur Pierrick BATAIL, le Professeur Vincent MOREL est intervenu sur la fin de vie.

De son côté, le Docteur Alain CAUBET nous a présenté l'histoire de Jean-Paul MARAT, un collègue « épris de gloire ».

A la suite, les responsables des 6 commissions ont fait le bilan de l'activité du CDOM 35 sur l'année 2024 dont voici quelques chiffres :

136 Docteurs Juniors ont été enregistrés.

200 Impétrants ont été inscrits.

156 Transferts entrants ont été recensés.

106 Installations ont été enregistrées.

75 Plaintes ont été traitées (soit une augmentation de 30% par rapport à 2023).

914 Contrats (SEL, SCM, collaborations libérales, adjuvats...) ont été étudiés.

89 Dossiers d'entraide (entraide sociale et entraide financière) ont été reçus.

Notre Avocate-Conseil, Maître Stéphanie PRENEUX, est intervenu sur l'I.A. et les perspectives qu'elle apporte.

Enfin, le Docteur Françoise LE MAGADOUX est revenue sur les résultats de l'enquête sur les violences sexistes et sexuelles au sein du corps médical de novembre 2024.

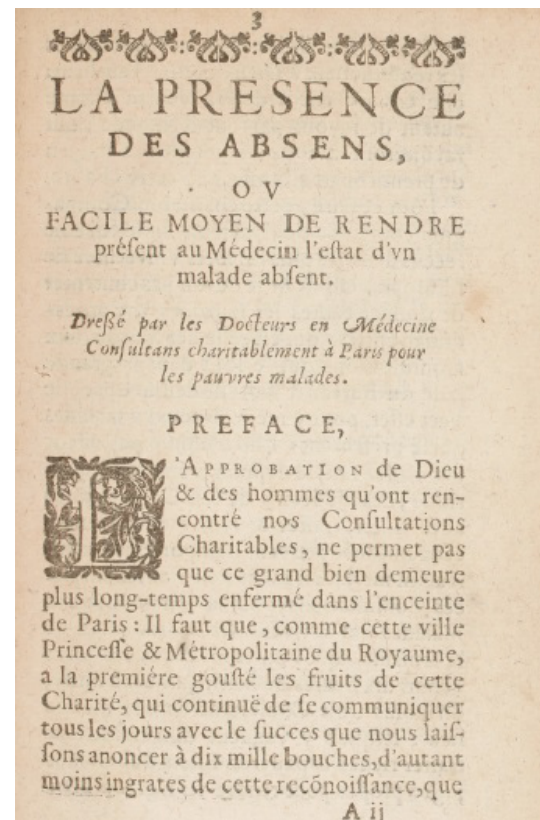
Les présences du Professeur Florence LE JEUNE, Doyen de l'UFR Médecine-Université de Rennes, du Professeur Jean-Yves GAUVRIT, Président de la CME du CHU de Rennes et du Docteur Renaud BOUVET ont contribué à de riches échanges sur les actions mises en oeuvre et celles à venir.



par le Dr Alain CAUBET

Se soigner en se passant du docteur a longtemps été une nécessité, quand les médecins étaient rares. L'Antiquité et le Moyen-âge connaissaient le pèlerinage pour autrui, accompli par une personne saine payée par le malade pour aller implorer une guérison à un dieu guérisseur et plus tard à Dieu. Au XVIIe siècle les manuels de santé, destinés à des personnes charitables ont été nombreux et répétaient les recettes de bonne femme, comprendre « fame », c'est-à-dire de bonne réputation. Les ressources habituelles étaient les régimes, les plantes, le repos, le bon air, la saignée et toute la litanie des petits moyens que l'on rencontre encore aujourd'hui dans les nombreuses revues de kiosques qui promettent la santé. Au XVIIIe siècle se développa la pratique de la consultation par correspondance lorsque la maladie était invincible à un docteur de sa ville, ou bien parce que l'on ne croyait plus à son talent. Le patient ou sa famille, voire l'écrivain public rédigeaient une description et un historique des lésions et des douleurs. En plus de ces ressources respectables sinon efficaces, rappelons un projet intermédiaire que l'on pourrait qualifier de « télémédecine ».

Mais auparavant, disons quelques mots de son promoteur, au nom bien connu encore aujourd'hui mais pour tout autre chose : notre confrère Théophraste Renaudot (1586 – 1653). Il était quasi contemporain du cardinal de Richelieu (1585 – 1642) qui fut son protecteur et sut user des initiatives de Renaudot pour le traitement social de la misère voire initiateur de la médecine sociale. Natif de Loudun, protestant, médecin diplômé de Montpellier à l'âge de vingt ans, porteur d'écrouelles, il exerça dans sa ville natale quelques années. Il publia en 1612 un Traité des Pauvres, dans lequel, il promouvait l'idée d'une maison de « petites annonces » qui servirait aussi de bureau de placement, puis de « Bureau d'adresses », pour les renseignements les plus variés. Venu à Paris en 1625, converti, il mit son projet à exécution sous la protection de Richelieu. Il créa ensuite la Gazette, notre premier journal (1631). Dans ses locaux, il ajouta un mont-de-piété, des conférences régulières sur des sujets variés et des « consultations charitables pour les pauvres malades ». Cela déplut fort aux médecins de Paris et surtout à leur Faculté.



En 1642, pour élargir l'audience de cette consultation à tout le royaume, voire plus lointainement, il édita un fascicule in douze, de soixante pages, vendu cinq sols par les colporteurs, intitulé : La présence des absents ou facile moyen de rendre présent au médecin l'état d'un malade absent. Après une préface de seize pages qui comprend la justification et le mode d'emploi, ce sont des centaines de signes que le demandeur était appelé à souligner s'il s'y reconnaît. Limitons-nous à quatre brèves citations, dont le tout premier paragraphe :

« La personne pour laquelle on demande avis tire sa naissance d'un père de longue vie, médiocre ou brève, ou bien qui vit encore ; sain ou qui a été incommodé de douleur de tête, de paralysie, d'apoplexie, de haut mal, du poumon, d'hydropisie, de gravelle, de pierre, de colique, de gouttes, d'hémorroïdes, de mal vénérien, lèpre, etc. Qui l'a engendré en sa jeunesse, en son âge viril, ou en sa vieillesse. » (Page 19)

« Quant à sa constitution : elle est robuste, médiocre ou faible.

D'habitude fort grasse, grassette ou maigre

A la tête fort grosse, petite ou bien proportionnée au reste du corps

Les tempes unies ou creuses

Les yeux étincelants, gais ou mornes, gros, moyens ou petits, bleus, verts, roux, gris, blancs ou noirs, sortant de la tête, à fleur de tête, peu ou beaucoup

Est malade ou au lit depuis				24			
Ans.	Mois.	Jours.	Heures.	Ans.	Mois.	Jours.	Heures.
1 2 3 4	1	1 12 23	1 12	1 2 3 4	1	1 12 23	1 12
5 6 7 8	2	2 13 24	2 13	5 6 7 8	2	2 13 24	2 13
9 10 11 12	3	3 14 25	3 14	9 10 11 12	3	3 14 25	3 14
13 14 15 16	4	4 15 26	4 15	13 14 15 16	4	4 15 26	4 15
17 18 19 20	5	5 16 27	5 16	17 18 19 20	5	5 16 27	5 16
21 22 23 24	6	6 17 28	6 17	21 22 23 24	6	6 17 28	6 17
25 26 27 28	7	7 18 29	7 18	25 26 27 28	7	7 18 29	7 18
29 30 31 32	8	8 19 30	8 19	29 30 31 32	8	8 19 30	8 19
33 34 35 36	9	9 20 31	9 20	33 34 35 36	9	9 20 31	9 20
37 38 39 40	10	10 21 32	10 21	37 38 39 40	10	10 21 32	10 21
41 42 justes	11	11 22 33	11 22 33	41 42 justes	11	11 22 33	11 22 33
ou environ.		justes ou environ.		ou environ.		justes ou environ.	

enfoncés

Les dents serrées ou éloignées les unes des autres, blanches, rousses et noires, saines ou gâtées, sèches ou humides

Les joues grosses, pendantes, plates, caves ou médiocres

A peu ou beaucoup de poil, crépu, blond, roux, rouge, châtain, noir, qui commence à blanchir, ou est blanc, ou est chauve partout, ou au sommet ou devant, derrière, ou en plusieurs endroits de la tête.» (Page 21)

« Ou a fait depuis peu ou de longue main, excès de boire vin vieux ou nouveau, bière ou cidre, eau froide de fontaine, de rivière, de citerne, de puits, infectée. » (Page 22)

« A des palpitations ou battements de coeur fort souvent ou rarement ; a naturellement ou depuis sa maladie le pouls vite ou médiocre ou tardif, fort, moyen ou faible, égal ou inégal

A des soupirs, rares ou très fréquents

A perdu le goût des viandes à l'abord desquelles l'estomac bondit

A un peu ou beaucoup de dégoût

A grand ou médiocre appétit de choses ordinaires ou extraordinaires

A douleur dans le creux de l'estomac, devant ou une, deux, trois, quatre, cinq et six heures après le repas ou toujours. » (Page 34)

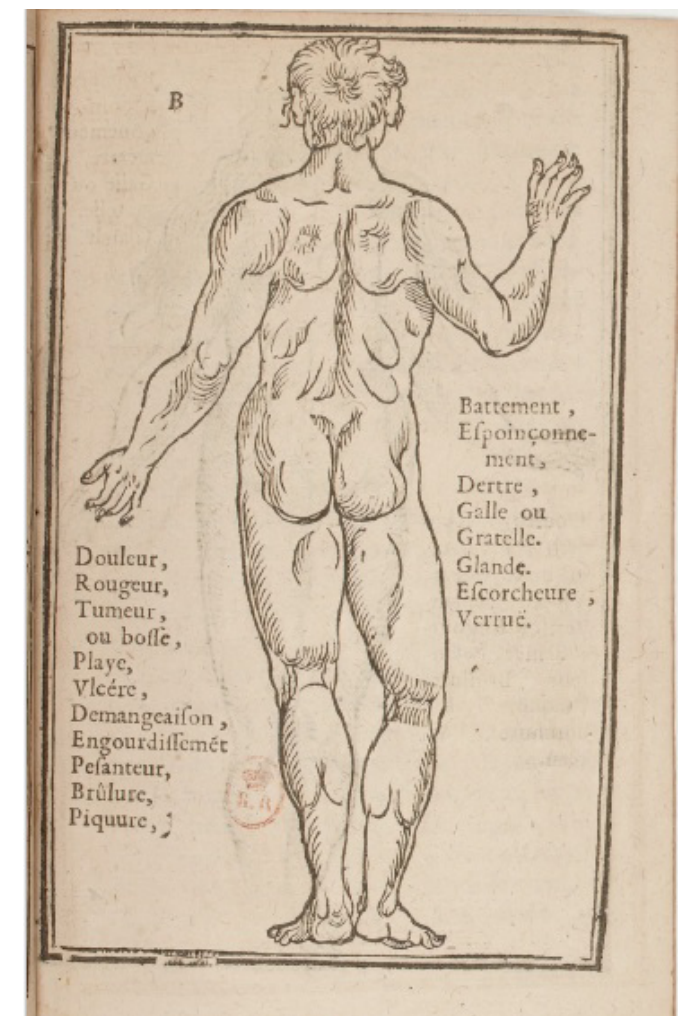
Après un si large catalogue, et trois gravures pour situer les signes (homme nu de face, homme de dos, femmes nue de face) viennent des paragraphes particuliers : Pour les mâles, Pour les filles et femmes, Des tumeurs, Des plaies, Des

ulcères, Des fractures, Des luxations ; suivent neuf pages d'index alphabétique. Une fois que l'on avait souligné les mots qui correspondaient le mieux au cas, et il pouvait y en avoir des dizaines, le fascicule devait être envoyé par la poste à Paris, au Bureau d'adresses de Renaudot où des médecins bénévoles avaient à établir le diagnostic et renvoyaient l'ordonnance et les conseils. Le tout prenait des semaines.

En 1642 aussi mourut le cardinal qui protégeait le docteur de Montpellier dont les médecins de Paris étaient plus que las... Et son innovation généreuse n'eut pas de développement. Il ne reste que quelques fascicules vierges dans les bibliothèques. Ceux qui voudront mesurer le chemin parcouru par la médecine, réviser leur sémiologie clinique ou découvrir tous les signes auxquels nous sommes attentifs sans même le savoir, pourront télécharger ce poignant inventaire de nos malheurs sur le site de la BNF : Gallica.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1513773w.r=renaudot%20pr%C3%A9sence?rk=64378;0>

Pour une étude riche et savante : Wenger A., « Rendre un grand bien communicable », La présence des absents, de Théophraste Renaudot, in Vulgariser la médecine, du style médical en France et en Italie, s.d. A. Carlino et M. Jeanneret, Droz éd., Genève, 2009, p.242-314.



par le Pr Renaud BOUVET

La chronique de droit médical fait partie des traditions du Bulletin. Elle a longtemps été assurée par Maître Michel Poignard, avocat du conseil départemental, qui y a régulièrement présenté et commenté les nouveautés législatives et réglementaires ainsi que la jurisprudence, avec le talent et la pédagogie qu'on lui connaît. Qu'il en soit remercié.

Si le droit médical n'est pas à proprement parler une spécialité du droit, il n'en demeure pas moins que l'activité médicale fait l'objet d'un encadrement juridique particulièrement riche, et que la responsabilité des médecins donne lieu à une jurisprudence abondante, qu'elle soit recherchée dans une visée de sanction devant le juge pénal ou le juge disciplinaire, ou dans une perspective indemnitaire devant le juge ou dans le cadre d'une procédure amiable. La chronique d'une telle production ne peut donc prétendre à l'exhaustivité et le choix des quelques décisions présentées ne peut être qu'arbitraire, avec le risque de ne pas susciter l'intérêt du lecteur.

Aussi je sollicite non seulement votre indulgence pour cette première, mais vous invite également à me faire part de vos confraternelles observations et suggestions !

DROIT DE SE TAIRE DEVANT LE JUGE DISCIPLINAIRE (CE, 30 JUILL. 2025, N° 499401)

En matière de procédure devant les juridictions disciplinaires ordinaires, le Conseil d'Etat a, au fil des derniers mois, tiré des conséquences de la décision du Conseil constitutionnel relative à l'exercice du droit au silence en matière disciplinaire (C. const., 8 déc. 2023, n° 2023-1074 QPC). Après les vétérinaires, les pharmaciens et les masseurs-kinésithérapeutes, la Haute juridiction administrative applique le raisonnement des Sages de la rue de Montpensier à la procédure disciplinaire ordinaire des médecins dans une série de décisions rendues cet été (notamment CE, 30 juill. 2025, n° 499401) : le droit de se taire doit être notifié aux personnes qui comparaissent devant la juridiction disciplinaire, tant au stade de l'instruction que de l'audience.

GESTES À CARACTÈRE SEXUEL ET ATTEINTE À LA DIGNITÉ (CE, 19 JUIN 2025, N° 496525)

En matière de qualification de la faute disciplinaire et de sévérité de la sanction prononcée, le Conseil d'Etat précise son appréciation des gestes à caractère sexuel sans nécessité thérapeutique réalisés par des professionnels de santé (CE, 19 juin 2025, n° 496525). Dans cette affaire, la chambre disciplinaire nationale de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a prononcé la sanction d'interdiction temporaire d'exercer pendant une durée de cinq mois, entièrement assortie du sursis. Le conseil national et le conseil départemental, estimant cette sanction insuffisamment sévère eu égard aux faits reprochés, se pourvoient en cassation contre cette décision. Le Conseil d'Etat considère qu'en retenant pas que le comportement du praticien avait attenté à la dignité de ses patientes, la chambre disciplinaire nationale a inexactement qualifié les faits, qui méritent une sanction plus sévère. Si l'espèce concerne un masseur-kinésithérapeute, le raisonnement peut sans réserve être étendu aux médecins, dans la mesure où ces deux catégories de professionnels sont tenues, selon les termes identiques de leurs codes de déontologie respectifs, d'exercer leur mission « dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité » (CSP, art. R. 4321-53 et R. 4127-2).

CHARGE DE LA PREUVE DE L'INFORMATION DUE AU PATIENT DEVANT LE JUGE DISCIPLINAIRE (CE, 16 JUILL. 2025, N° 496215)

En matière de responsabilité civile médicale, il appartient au demandeur, sauf cas particuliers, d'apporter la preuve de son préjudice, d'une faute du médecin, et d'un lien de causalité entre faute et préjudice. En cas de défaut d'information concernant les risques d'un acte médical, la jurisprudence a de longue date renversé la charge de la preuve, la faisant peser sur le médecin ou l'établissement de santé (Civ. 1re, 25 févr. 1997, n° 94-19.685 ; CE, 5 janv. 2000, n° 181899). La loi Kouchner du 4 mars 2002 en a tiré les conséquences et l'article L. 1111-2 CSP dispose qu'en cas de litige, il appartient au professionnel ou à l'établissement de santé d'apporter la preuve que l'information a été délivrée. Dans un arrêt récent, le Conseil d'Etat se prononce sur l'applicabilité de ces dispositions à la procédure disciplinaire ordinaire (CE, 16 juill. 2025, n° 496215). On rappelle que le juge disciplinaire, saisi d'une plainte, doit rechercher si une faute a été commise au regard des dispositions du code de déontologie médicale qui dispose, en matière d'information, que « le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou qu'il conseille une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il lui propose » (CSP, art. R. 4127-35). En l'espèce, un patient estime avoir été insuffisamment informé par son chirurgien des risques associés à une intervention. Sanctionné par la chambre disciplinaire nationale (interdiction d'exercer la médecine pendant une durée de deux mois, dont un mois assorti du sursis), le chirurgien se pourvoit en cassation. Dans un considérant lapidaire, la Haute juridiction administrative considère que les dispositions de l'article L. 1111-2 CSP ont vocation à s'appliquer dans les litiges recherchant la responsabilité civile du professionnel de santé ou la responsabilité de l'établissement de santé mais ne trouvent pas à s'appliquer lorsqu'un médecin est poursuivi devant une juridiction disciplinaire de l'ordre des médecins pour un manquement à ses obligations déontologiques. La décision de la chambre disciplinaire nationale est annulée.

PROCÉDURE ABOUTISSANT À UNE DÉCISION DE LIMITATION DE TRAITEMENTS DONT LA POURSUITE TRADUIRAIT UNE OBSTINATION DÉRAISONNABLE (CE, 4 JUILL. 2025, N° 482689)

Les lois Leonetti du 22 avril 2005 et Claeys-Leonetti du 2 février 2016 précisent les conditions dans lesquelles un traitement peut être arrêté ou ne pas être entrepris, dès lors que sa poursuite ou son initiation traduiraient une obstination déraisonnable. La procédure pouvant aboutir à une telle décision, visée à l'article L. 1110-5-1 CSP, est décrite à l'article R. 4127-37-2 du même code (article 37-2 du code de déontologie médicale). A l'heure où le Parlement est saisi d'une proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, le Conseil d'Etat rappelle les exigences qui s'imposent aux médecins en termes d'arrêt des soins (CE, 4 juill. 2025, n° 482689). Dans cette affaire, le juge administratif retient la faute de l'établissement de santé pour ne pas avoir respecté la procédure prévue par le code de déontologie, notamment pour ne pas avoir informé le tuteur du patient ni consulté ses proches pour s'enquérir de sa volonté qu'il ne pouvait plus exprimer, alors qu'il n'avait pas rédigé de directives anticipées.

TABAGISME ET CHIRURGIE MAMMAIRE (TJ PARIS, 2 JUIN 2025, N° 23/12526)

Dans cette affaire ayant donné lieu à une procédure amiable devant la commission de conciliation et d'indemnisation puis à une procédure judiciaire (TJ Paris, 2 juin 2025, n° 23/12526), le juge civil retient la faute d'un institut de cancérologie ayant réalisé une chirurgie mammaire sans avoir exigé le sevrage tabagique de sa patiente. Sur la base de l'expertise, selon laquelle le tabagisme actif a joué un rôle certain dans les troubles de la cicatrisation, la pose de la prothèse aurait dû être contre-indiquée en l'absence de sevrage. L'établissement de santé est condamné à indemniser la perte de chance d'éviter les phénomènes de nécrose cicatricielle, évaluée à cinquante pour cent.

Le centre de santé de Louvigné-du-Désert recrute !

L'ARS nous a alerté sur la situation particulière de Louvigné-du-Désert et son centre de santé rattaché au CH de Fougères qui se trouve actuellement en difficulté en raison du départ de deux médecins sur trois.

Ce territoire aux confins de 3 régions se retrouve donc sans perspectives médicales à courts termes.

L'enjeu est de réussir à faire perdurer l'activité du centre de santé au travers de différentes vacations, le temps de recrutements plus pérennes.

L'annonce est ici : [CDS LOUVIGNE DU DESERT](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter M. Adrien THARRAULT, Directeur des affaires médicales du CH de Fougères : atharrault@ch-fougères.fr.

Extrait de "Protéger les données de santé" du site internet du CNOM

Conseils pratiques pour les médecins libéraux
Les échanges via la messagerie électronique :
→ J'utilise un service de messagerie sécurisée de santé pour mes échanges avec d'autres professionnels de santé ;
→ Si j'utilise une messagerie électronique standard ou des messageries instantanées, je m'assure que ces messageries sont bien sécurisées et adaptées à mon utilisation professionnelle ;
→ Je chiffre les pièces jointes lorsque j'utilise des messageries standard sur internet qui ne garantissent pas la confidentialité des messages.

Les échanges via le téléphone portable ou la tablette :
→ Je sécurise l'accès à mon téléphone ou à ma tablette et à son contenu (mot de passe, chiffrement, etc.)
→ Je ne stocke pas d'informations médicales relatives à mes patients sur mon téléphone portable ou ma tablette ;
→ Je m'assure que l'accès à mon logiciel de dossiers "patients" sur mon téléphone portable ou ma tablette est sécurisé ;
→ Je consulte mon logiciel de dossiers "patients" avec précaution.

Assurances : questionnaires de santé et certificats

Les médecins sont régulièrement sollicités en vue de la rédaction de certificats ou de questionnaires de santé demandés par le contractant ou ses ayants droit, les assurances ou leurs médecins conseil. Un rapport a été rédigé par le CNOM afin de vous informer, de manière pratique, en fonction des situations développées dans le corps du texte.

Plus d'infos : [Je clique ici](#)

Nouveauté - Déposez votre contrat de remplacement en ligne

Ce nouveau dispositif vous permet :
→ De générer directement les contrats de remplacement en ligne (plus besoin de les imprimer ou de demander un modèle, format papier ou numérique)
→ De signer les contrats à distance (médecin remplacé / médecin remplaçant)
→ De les envoyer automatiquement à votre CDOM d'inscription
Afin de faciliter la prise en main de ce nouveau dispositif, plusieurs supports de formation vous sont proposés par le CNOM et sont disponibles en ligne :
- Présentation générale en ligne : [Cliquez ici](#)
- Côté médecin remplacé : [Cliquez ici](#)
- Pour renseigner un numéro RPPS : [Cliquez ici](#)

Intervention d'un équipage de la police municipale

En cas de besoin, vous trouverez ci-après le numéro du standard de la police municipale qui peut permettre l'intervention d'un équipage face aux problèmes rencontrés par un cabinet (problématiques d'incivilité notamment). Ce numéro ne se substitue par au 17 de la police nationale qui reste le numéro d'urgence prioritaire.

 **02.23.62.25.20**

LES MOUVEMENTS DU TABLEAU

NOVEMBRE 2024

INSCRIPTIONS

Dr Betsega Assefa BAYEH	PNEUMOLOGIE FST CANCEROLOGIE. TRAIT...	Fait des remplacements
Dr Simon BEIGNET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Marine BERNARD	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Roxane GILET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Elise GUERINEAU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Yohann GROSEIL	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Marie HUET GHENO	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Sophie LAYANI	MEDECINE D'URGENCE	Fait des remplacements
Dr Elisa LE MESTRE	MEDECINE GENERALE	Hôpital Broussais ST MALO
Dr Tanguy LE MOINE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Myriam OUHAMMOU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Morgane POINSOT	MEDECINE GENERALE	Salariée RENNES
Dr Apolline RAY	MEDECINE D'URGENCE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Pauline RENAUD	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Fait des remplacements
Dr Mathieu ROUSSEAU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Solène SOUCAT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Jacques STANIK	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	Fait des remplacements
Dr Thibaut VERMOT-GAUD	PSYCHIATRIE fst ADDICTOLOGIE	CH REDON
Dr Clément VICTOR	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Dr Sidi Adil AISSAOUI	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	CH SIMONE VEIL VITRE
Dr Marion BEAU	CHIRURGIE UROLOGIQUE	Exercice libéral ST GREGOIRE
Dr Maxence BORDES	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMAT.	GREGOIRE
Dr Fadila BOUNEB	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Antoine CANDIA	MEDECINE VASCULAIRE	Fait des remplacements
Dr Jean-Baptiste CARVES	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	HOPITAL BROUSSAIS ST MALO
Dr Martine DARRIGRAND-TOURNE	ANGEIOLOGIE	Médecin retraité
Dr Solène DUPUIS	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Martine GAUTHIER	MEDECINE GENERALE	Salariée ST MALO
Dr Patrick GRALL	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	Exercice libéral ST GREGOIRE
Dr Anne-Flore HERROU	ENDOCRIN. DIABETOLOGIE-NUTRIT.	CHU RENNES / CH FOUGERES
Dr Claire LAMAISON	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Exercice libéral RENNES
Dr Margaux LE BRETON	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Noémie LEFEVRE	PEDIATRIE	CHU HOPITAL SUD RENNES
Dr Coline LEMOINE	PSYCHIATRIE	Salariée RENNES
Dr Pierre-Antoine MOINARD	MEDECINE GENERALE	Exercice libéral PLERGUER
Dr Constance PETITEAU	PNEUMOLOGIE	Fait des remplacements
Dr Arnaud RAVENEL	MEDECINE GENERALE	Salarié CESSON-SEVIGNE

TRANSFERTS

Dr Ala BABAN	Seine-et-Marne
Dr Charalampos BARKAS	Oise
Dr Alexandre BARRE	Morbihan
Dr Etienne BURBAN	Martinique
Dr Clémence CHOUPAULT	Réunion
Dr Pierre COSSON	Réunion
Dr Vera DELPRAT	Loire-Atlantique
Dr Audrey DUROUS	Ain
Dr Melaine FOURNIER	Bouches-du-Rhône
Dr Olivier JULLIARD	Indre et Loire
Dr Pierre KERGOAT	Finistère
Dr Carole KOPPEL	Côtes d'Armor
Dr Pierre LE BLAC'H	Charente-Maritime
Dr Florent LE BARS	Finistère
Dr Valerica-Gabriela OANCEA	Marne
Dr Hakim OUESLATI	Côtes d'Armor
Dr Caroline VIGNON ZAMBAUX	Morbihan

DÉCÈS			
Dr Christian PIVAUT		Décédé le 19 octobre 2024 (77 ans)	
Dr Remi THOMAS		Décédé le 31 octobre 2024 (80 ans)	
RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ			
Dr Abderrahmane BELLAHMER		MEDECINE GENERALE	
INSTALLATIONS			
Dr Patrick GRALL	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	ST-GREGOIRE	12/11/2024
Dr Tahar DJEMAI ZOUGLACHE	MEDECINE GENERALE	RENNES	01/11/2024
Dr Jean-Baptiste JOUAULT	MEDECINE GENERALE	LA GUERCHE DE BRET.	12/11/2024
Dr Laetitia BACHMANN	MEDECINE GENERALE	RENNES	02/09/2024
Dr Solène CHARRIERE	RHUMATOLOGIE	CESSON-SEVIGNE	04/11/2024
Dr Leslie GENEVIEVE	MEDECINE GENERALE	PLEUMELEUC	04/11/2024
Dr Coline LE DU	MEDECINE GENERALE	RENNES	01/01/2025
Dr Marion BEAU	CHIRURGIE UROLOGIQUE	ST-GREGOIRE	02/11/2024
Dr Pierre-Antoine MOINARD	MEDECINE GENERALE	PLERGUER	01/10/2024

INSCRIPTIONS			
Dr Fahima AKLOUCHE	MEDECINE D'URGENCE	CHU PONTCHAILLOU RENNES	
Dr Thomas CHAMBRE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Gaspard CHAUMONT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Elisa FERRÉ	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Marie GENDROT	MEDECINE GENERALE fst MED. HOSPIT. ET POLYV.	Fait des remplacements	
Dr Marion HARENG	MEDECINE GENERALE	Salariée BAGUER-MORVAN	
Dr Lauriane JACQ	MEDECINE GENERALE	Collaboratrice libérale MONTFORT-SUR-MEU	
Dr Lucie LAISIS	MEDECINE GENERALE	CHU PONTCHAILLOU RENNES	
Dr Lisa LE CORVAISIER	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Isabelle LE ROUX	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Valentine LE SECQ	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Apolline MOSNIER-GUICHARD	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	CHU PONTCHAILLOU RENNES	
Dr Pauline ROLLAND	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Marianne ZANCHETTA	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT			
Dr Séverine BEYER	MEDECINE DU TRAVAIL	N'exerce pas par décision personnelle	
Dr Hortense BOUËSNARD	MEDECINE D'URGENCE	Fait des remplacements	
Dr Marie BRASSIER	CHIRURGIE UROLOGIQUE	Exercice libéral CESSON-SEVIGNE	
Dr Solenn BROSSEAU	PNEUMOLOGIE	Collaboratrice libérale ST GREGOIRE	
Dr Gaëtan DE L'ESPINAY	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Aurélie EGRON	MEDECINE GENERALE	Salariée RENNES	
Dr Hajer HERMANN	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Sébastien HERMANN	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Charlotte LEFEUVRE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Jocelyn NOTHOMB	CHIRURGIE GENERALE	CHU PONTCHAILLOU RENNES	
Dr Victoire PREVOTEAU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Thibault PRIGENT	MEDECINE LEGALE ET EXPERTISES MEDIC.	CHU PONTCHAILLOU RENNES	
Dr Etienne PRIOU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Clémentine STIEVENARD	PSYCHIATRIE	Hôpital Broussais ST MALO	
Dr Clélia VANHAECKE	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES	

TRANSFERTS			
Dr Thomas GOURMELON		Loire-Atlantique	
Dr Agnès HUREAU		Finistère	
Dr Pascale MUTIN-LE DEMEET		Côtes d'Armor	
Dr Joscelyn ODOT		Réunion	
Dr Marion PINSARD		Côtes d'Armor	
Dr Hugues RUELLAND		Côtes d'Armor	
Dr François TARIEL		Côtes d'Armor	
Dr Jean-Romain VIT		Meurthe et Moselle	

DÉCÈS			
Dr Claude ALMANGE		Décédé le 10 novembre 2024 (85 ans)	
Dr Claude BASOFSKI		Décédé le 24 novembre 2024 (91 ans)	
Dr Rémy LETORTU		Décédé le 20 novembre 2024 (83 ans)	
Dr Laurent TAILLANTER		Décédé le 23 octobre 2023 (82 ans)	

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ			
Dr Claude ALLERY		MEDECINE GENERALE	
Dr Didier BORDES		GERIATRIE	
Dr Hubert BRODIN		MEDECINE GENERALE	
Dr Claudine BRUNE-ROPERT		MEDECINE GENERALE	
Dr Christophe CAMUS		REANIMATION MEDICALE	
Dr Mireille CHARTIER		ANESTHESIE REANIMATION	
Dr Bruno DENIS		MEDECINE GENERALE	
Dr Alexandra DUFOUR-WECXSTEEN		MEDECINE GENERALE	
Dr Dominique FRANCOIS		PSYCHIATRIE	
Dr Véronique GESTIN LAUZIER		MEDECINE GENERALE	
Dr Yves-Marie GUILLLOU		ANESTHESIE REANIMATION	
Dr Marie-Line HAMON		MEDECINE GENERALE	
Dr Pascale HURAUULT		MEDECINE GENERALE	
Dr Agnès HUREAU		MEDECINE GENERALE	
Dr Jean-Michel LE FEVRE		ANESTHESIE REANIMATION	
Dr Eric LE HUEDE		PSYCHIATRIE	
Dr Françoise LE NORMENT		MEDECINE GENERALE	
Dr Christine LE PONNER LEPORT		MEDECINE GENERALE	
Dr Philippe LEMOINE		MEDECINE GENERALE	
Dr Martine LESAGE-JOSSE		PSYCHIATRIE OPTION ENFANT ADOLESCENT	
Dr Christophe LELAURE		MEDECINE GENERALE	
Dr Hervé ORHANT		MEDECINE DU TRAVAIL	
Dr Isabelle VOISIN G		YNECOLOGIE MEDICALE ET OBSTETRIQUE	

INSTALLATIONS			
Dr Blandine SAUDREAU	CHIR. VASCULAIRE ET THOR.	CESSON-SEVIGNE	2/01/2025
Dr Maxence SERRU	RADIODIAG. ET IMAGERIE MED.	ST-GREGOIRE	01/01/2025
Dr Lisa MAZZOLINI	RADIODIAG. ET IMAGERIE MED.	ST-GREGOIRE	01/01/2025
Dr Corentin PANTALACCI	MEDECINE GENERALE	MARTIGNE-FERCHAUD	01/01/2025
Dr Mathilde BERAHOUE	ANESTHESIE REANIMATION	CESSON-SEVIGNE	01/01/2025
Dr Manon PERRON	MEDECINE GENERALE	GEVEZE	20/11/2024
Dr Marine FONTAINE	ANESTHESIE-REANIMATION	CESSON-SEVIGNE	02/01/2025
Dr Maxence BORDES	CHIR.ORTHOP. ET TRAUMAT.	ST-GREGOIRE	02/01/2025
Dr Jessy PALCY	MEDECINE GENERALE	LASSY	01/01/2025
Dr Mathilde LEPAGE	MEDECINE GENERALE	VEZIN LE COQUET	26/12/2024
Dr Thomas GRANIER	MEDECINE GENERALE	ST AUBIN D'AUBIGNE	01/01/2025
Dr Samly SRUN	MEDECINE GENERALE	MONTFORT-SUR-MEU	09/12/2024
Dr Corentin ROBERT	RADIODIAG. ET IMAGERIE MED.	ST-GREGOIRE	01/01/2025
Dr Patrick GRALL	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	ST-GREGOIRE	01/01/2025
Dr Aurélie HERVE CARREGA	PNEUMOLOGIE	SAINT-MALO	06/01/2025
Dr Marie-Océane GUITTIERE	PSYCHIATRIE	RENNES	06/01/2025
Dr Elliott BEGUINOT	MEDECINE GENERALE	ST MALO	15/01/2025
Dr Marine BERNARD	MEDECINE GENERALE	VERN-SUR-SEICHE	01/01/2025
Dr Camille JOURNAL	MEDECINE GENERALE	RENNES	06/01/2025
Dr Etienne GAMON	RHUMATOLOGIE	RENNES	01/01/2025

INSCRIPTIONS			
Dr Florence DEHAYE		MEDECINE GENERALE	Salariée RENNES
Dr Thomas HERBRETEAU		MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Benjamin JEANNE		MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Alexandre LEBRETON		MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT			
Dr Dehia AZEM-KADOUS		GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	CH REDON
Dr Xavier BANASZUK		CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	CH Simone Veil VITRÉ
Dr Anaïs BOGUENET		RHUMATOLOGIE	Collaboratrice libérale RENNES
Dr Guy BRAUNSTEIN		PNEUMOLOGIE	Médecin retraité
Dr Anna COURTOIS		ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Exercice libéral RENNES
Dr Xavier GIUDICELLI		CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Kim HENRY		MEDECINE INTERNE	Fait des remplacements
Dr Hélène KODÁĬS		MEDECINE GENERALE	CH FOUGERES + Remplacements
Dr Marie LAZARETH		GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPAT.	CHU RENNES et CH FOUGERES
Dr Marie-Alexia MARCHAND		OPHTALMOLOGIE	Exercice libéral RENNES
Dr Pierre MARGUERIE		MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Pierre Damien ZONGO		OPHTALMOLOGIE	Exercice libéral BRUZ

TRANSFERTS			
Dr Hichem BENFERRAH	Seine-Saint-Denis		
Dr Intissar DECHICHA	Mayenne		
Dr Jean-Christophe FABRE	Eure-et-Loir		
Dr Camille HAUDEBERT	Liste spéciale médecins résidant à l'étranger		
Dr Nicolas HENOCQ	Pyrénées-Atlantiques		
Dr Christine HOCKARD	Charente Maritime		
Dr Catherine JUCHAULT	Hérault		
Dr Sofian KERROU	Seine-Saint-Denis		
Dr Françoise LE NORMENT	Côtes d'Armor		
Dr Bruno LECOINTRE	Loire-Atlantique		
Dr Christophe LOUBEYRE	Savoie		
Dr Paul MASSET	Pas-de-Calais		
Dr Vincent MAZOUÉ	Morbihan		
Dr Sarah MEDANE	Morbihan		
Dr Florence NAVAL	Loire-Atlantique		
Dr Tristan RAOULT	Sarthe		

DÉCÈS	
Dr Yves BELLION	Décédé le 27 décembre 2024 (78 ans)
Dr Gérard Henri BUQUEN	Décédé le 13 août 2023 (92 ans)
Dr Bernard DELIGNON	Décédé le 22 décembre 2022 (91 ans)
Dr Yves FARIBAULT	Décédé le 9 décembre 2024 (76 ans)
Dr Loïc HOMMAY	Décédé le 11 janvier 2025 (83 ans)
Dr Jacques LE ROUX	Décédé le 1er janvier 2025 (74 ans)
Dr Xavier LEBELLE	Décédé le 2 décembre 2024 (69 ans)

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ	
Dr Philippe DAUVERGNE	MEDECINE GENERALE
Dr Brigitte DE KORVIN KROKOWSKI	RADIO-DIAGNOSTIC
Dr Isabelle DELAMARRE	MEDECINE GENERALE
Dr Laurent DOUSTEYSSIER	MEDECINE GENERALE
Dr Catherine LEMBERT-PROVOST	MEDECINE GENERALE
Dr Florence BOCHET	MEDECINE GENERALE
Dr Isabelle DU PARC	MEDECINE GENERALE

INSTALLATIONS			
Dr Jean HELOU	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	LANGON	15/01/2025
Dr Antoine JACOB	MEDECINE GENERALE	RENNES	02/01/2025
Dr Felix NOONE	MEDECINE GENERALE	ST MALO	01/01/2025
Dr Coralie SALVAT-THOMAS	MEDECINE GENERALE	LA BOUEXIERE	02/09/2024
Dr Anne-Claire LEBOUCHER	MEDECINE GENERALE	PACE	01/12/2024
Dr Marie-Alexia MARCHAND	OPHTALMOLOGIE	RENNES	01/01/2025
Dr Anna COURTOIS	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOL.	RENNES	02/12/2024
Dr Pierre Damien ZONGO	OPHTALMOLOGIE	BRUZ	01/01/2025
Dr Valentin JACQ	MEDECINE GENERALE	ST MALO	01/02/2025

INSCRIPTIONS		
Dr Hugo ARIES	MEDECINE GENERALE FST DOULEUR	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Julien BLANC	UROLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Constance CLERC	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Emilie COLIBERT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Anne-Charlotte MAHÉ	MEDECINE GENERALE	Salariée Cesson Sévigné
Dr Astrid TAVENEAU	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Bertrand YUMA	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT		
Dr Dominique BARBE	MEDECINE GENERALE	Salarié REDON
Dr Pauline BORCEUX	MEDECINE INTERNE	Exercice libéral ST GREGOIRE
Dr Dalila BOUROU	MEDECINE GENERALE	CH FOUGERES
Dr Delphine CIVEL	MEDECINE GENERALE	Exercice libéral REDON
Dr Louis DEBILLON	OPHTALMOLOGIE	Fait des remplacements
Dr Julien DEVILLEGER	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	CHIRC REDON
Dr Cécile FOURNIAL	PEDIATRIE	CH BROUSSAIS ST MALO
Dr Maria Alejandra GALARZA JIMENEZ	PNEUMOLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Quentin GILLOT	MEDECINE NUCLEAIRE	Exercice libéral ST MALO
Dr Clara MAURIES	MEDECINE GENERALE	Assistanat RENNES

Dr Yannick MBAKI MAMPUYA	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	Salarié RENNES
Dr Yazid MERIANE	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	CH Fougères
Dr Michel PENNEAU	STOMATOLOGIE	Médecin retraité
Dr Alice TIRET	PEDIATRIE	CHU HOPITAL SUD RENNES
Dr Maylis VALLERY-MASSON	PEDIATRIE	Fait des remplacements

TRANSFERTS	
Dr Laëtitia BACHMANN	Ville de Paris
Dr Manon CAHU	Côtes d'Armor
Dr Margot DE LA VERGNE DE CERVAL	Polynésie Française
Dr Cécile ELIE-LEFEBVRE	Ville de Paris
Dr Claire GOURIOU	Morbihan
Dr Louise GRATECAP	Hauts-de-Seine
Dr Christos KATSODAS	Bouches-du-Rhône
Dr Eric KOTOVTCHIKHINE	Morbihan
Dr Sixtine MORIN	Liste spéciale médecins résidant à l'étranger
Dr Guillaume ROBERGE	Côtes d'Armor
Dr Jacques STANIK	Réunion
Dr Farah TALOUB	Loire
Dr Anne-Sophie VILLAIN	Manche
Dr Carmen VILOCET	Pacifique Sud

DÉCÈS	
Dr Michel ARTUS	Décédé le 7 décembre 2024 (72 ans)
Dr André FABRE	Décédé le 27 mars 2024 (97 ans)
Dr Guy DEFAWE	Décédé le 25 janvier 2025 (77 ans)
Dr Jean-Marc HELLEU	Décédé le 31 janvier 2025 (68 ans)
Dr Evelynne LEBOIS	Décédé le 27 juin 2024 (80 ans)
Dr Marguerite LINVAL	Décédé le 28 mars 2024 (100 ans)
Dr Louis MAIGRET	Décédé le 3 avril 2024 (92 ans)
Dr Hervé MARTIN	Décédé le 15 janvier 2025 (67 ans)
Dr Jean-Yves STEPHAN	Décédé le 1er février 2025 (66 ans)

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ	
Dr Thierry BERNARD-GRIFFITHS	MEDECINE GENERALE
Dr Sylvie BESSON	MEDECINE GENERALE
Dr Michèle CAILLERE	GERIATRIE
Dr Agnès HUTIN	MEDECINE GENERALE
Dr Jean-Claude PALARIC	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

INSTALLATIONS			
Dr Ludovic DURAND	PSYCHIATRIE	ST-JACQ. DE LA LANDE	01/03/2025
Dr Wissam S'BAI	GASTRO-ENTER.ET HEPAT.	ST MALO	24/02/2025
Dr Corentin LIGAON	MEDECINE GENERALE	CESSON-SEVIGNE	03/02/2025
Dr Olivier CASTELLANO	MEDECINE GENERALE	ST MALO	01/03/2025
Dr Marie HUET GHENO	MEDECINE GENERALE	ST MALO	03/03/2025
Dr Marie PANCHER	MEDECINE GENERALE	RENNES	01/04/2025
Dr Delphine CIVEL	MEDECINE GENERALE	REDON	01/10/2024
Dr Pauline BORCEUX	MEDECINE INTERNE	SAINT-GREGOIRE	06/01/2025

INSCRIPTIONS		
Dr Marie CAUJET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Alexia GUILLOT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Hélène LE MARCHAND	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Danail LICHEV	ANESTHESIE-REANIMATION	CHU PONTCHAILLOU RENNES

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT		
Dr Iden AL SABTY	RHUMATOLOGIE	CHU HOPITAL SUD RENNES
Dr Pierrick BACHELIER	MEDECINE GENERALE	Médecin retraité
Dr Mathilde BARON	MEDECINE GENERALE	Exercice libéral RENNES
Dr Maud BELLY	MEDECINE GENERALE	Salariée BAIN-DE-BRETAGNE
Dr Myriam BOULMEDAIS	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	CH LA BROUSSAIS ST MALO
Dr Aliou DIA	RADIOLOGIQUE ET IMAGERIE MEDICALE	Fait des remplacements
Dr Yann DI COSIMO	GERIATRIE	Hôpital Arthur Gardiner DINARD
Dr Thierry FLOCH	MEDECINE GENERALE	Salarié RENNES
Dr Valentine JASLET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements

Dr Marie-Jeanne LE METAYER	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Fleur MENIOLLE D'HAUTHUILLE	ANESTHESIE-REANIMATION	CH FOUGERES
Dr Pénélope MOLARO	MEDECINE GENERALE	Salariée CHANTEPIE
Dr Coraline POTTIER	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	Fait des remplacements

TRANSFERTS		
Dr Jamal BADREDDINE		Tarn
Dr Sébastien CARAI		Morbihan
Dr Constance CROSSOUARD		Réunion
Dr Hervé FANON		Seine-et-Marne
Dr Mohamed Faouzi FARAH		Aisne
Dr Marianne FOURNIER	Liste spéciale médecins résidant à l'étranger	
Dr Brigitte GODARD		Yvelines
Dr Mohamed LAKEHAL		Polynésie Française
Dr Aurélie LEBORGNE		Côtes d'Armor
Dr Sophie NIQUEUX		Hautes-Pyrénées
Dr Hélène RAUSCENT		Bouches-du-Rhône
Dr Didier THIERCELIN		Alpes-Maritimes

DÉCÈS		
Dr Patrick CADORET	Décédé le 07/03/2025 (73 ans)	
Dr Jean-Jose GOAPER	Décédé le 02/03/2025 (76 ans)	
Dr Isabelle LEHODEY	Décédée le 20/02/2025 (62 ans)	
Dr Claude ROBINE	Décédé le 04/03/2025 (93 ans)	

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ		
Dr Gilles BRASSIER	NEUROCHIRURGIE	
Dr Béatrice CARSIN-NICOL	RADIO-DIAGNOSTIC-THERAPIE	
Dr Florence DAURIAC-DUPUY	MEDECINE GENERALE	
Dr Marie-Annick DOMIN	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE, MALADIES METABOLIQUES	
Dr Philippe DRUELLES	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES	
Dr Corinne LONCLE-LANGLOIS	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	
Dr Christophe LUCAS	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	
Dr Laurence MARCHAL -FRESNEL	MEDECINE GENERALE	
Dr Marc MERIENNE	NEUROLOGIE	
Dr Jean-Philippe PANAGET	MEDECINE GENERALE	
Dr Marie-Laure PAUMIER	MEDECINE GENERALE	

INSTALLATIONS			
Dr Pierre BERTRAND	NEUROLOGIE	COMBOURG	01/04/2025
Dr Mathilde BARON	MEDECINE GENERALE	RENNES	19/02/2025
Dr Jasmine KHANSA	MEDECINE GENERALE	ST MALO	04/03/2025

INSCRIPTIONS		
Dr Maurine ALLARD	ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE-NUTRITION	CHU HOPITAL SUD RENNES
Dr Lucas ARMANGE	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	Fait des remplacements
Dr Asmaa BELMENAOURA	ANESTHESIE-REANIMATION	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Paul BUISSON	PSYCHIATRIE	CHGR RENNES
Dr Océane GARZUEL	MEDECINE D'URGENCE	Fait des remplacements
Dr Juliette GEORGE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Nicolas JOSSET	MEDECINE D'URGENCE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Delphine L'HOTE	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Fait des remplacements
Dr Constance LE FLOCH	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Florianne LE GOULVEN	ANESTHESIE-REANIMATION	Fait des remplacements
Dr Albane LEMAITRE	GERIATRIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Agnès LOIRE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Théolyne LOUIFI	PEDIATRIE option NEONATALOGIE	Fait des remplacements
Dr Antoine LOUPPE	PNEUMOLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Ronan MAHÉ	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Florianne MARTINEZ	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Anne MAUGER DE VARENNES	UROLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Florentin NOUNGOUNA	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Léa PINOT	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Salariée VITRE
Dr Thibault ROUVIER	ANESTHESIE-REANIMATION	Fait des remplacements
Dr Anaël SEBBE	ANESTHESIE-REANIMATION	CHU HOPITAL SUD RENNES
Dr Chloé SOURDRIL	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Marion TURPIN	ANESTHESIE-REANIMATION	Salariée RENNES

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT		
Dr Théophile DAVOST	OPHTALMOLOGIE	Exercice libéral RENNES
Dr Sylvain DELCUS	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Fait des remplacements
Dr Bérénice ENEL	MEDECINE GENERALE	Collaboratrice libérale RENNES
Dr Marwa GMATI	MEDECINE GENERALE	CH REDON
Dr Marion GRELET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Jean-Marie HALMENSCHLAGER	MEDECINE GENERALE	Médecin retraité
Dr Marine LEBRET	GYNECOLOGIE MEDICALE	Fait des remplacements
Dr Angéla PRESSE	MEDECINE GENERALE	Salariée RENNES
Dr Pauline REMY	MEDECINE D'URGENCE	HOPITAL BROUSSAIS ST MALO
Dr Elyazid TIGRINE	GERIATRIE	CH REDON

TRANSFERTS		
Dr Hamed BOURENANE		Lot-et-Garonne
Dr Benoit COURSIN		Ville de Paris
Dr Anne LAZAR		Morbihan
Dr Margaux LE BRETON		Bouches-du-Rhône

DÉCÈS		
Dr Didier COATMELEC	Décédé le 27/03/2025 (71 ans)	
Dr Jean-Yves COUETMEUR	Décédé le 03/04/2025 (75 ans)	

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ		
Dr Frédérique LE CLAINCHE-CHAPUIS	MEDECINE GENERALE	
Dr Denis LEVEQUE	PSYCHIATRIE	
Dr Patrick PINEL	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	
Dr Gérard POUIT CHIRURGIE	MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE	
Dr Marie-Dominique PUGET	MEDECINE GENERALE	

INSTALLATIONS			
Dr Tanguy LIBESSART	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MED.	BETTON	01/02/2025
Dr Migueline NOUVEL	ENDOCR., DIABETE, MALADIES METAB.	RENNES	01/12/2024
Dr Sabrina PIRBAY	PSYCHIATRIE	RENNES	05/05/2025
Dr Valentin BARRE	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCUL.	RENNES	01/04/2025
Dr Valentine BAILHACHE	MEDECINE GENERALE	ST MALO	12/05/2025
Dr Théophile DAVOST	OPHTALMOLOGIE	RENNES	02/05/2025

INSCRIPTIONS		
Dr Guillemette BESSON	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Sophie CUPIF	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Ricardo GARCIA DIAZ	MEDECINE GENERALE	CH FOUGERES
Dr Stéphanie LEFEBVRE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Aritia RAZAFINDRABE	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Florence STEIBLEN	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Inès-Lou ZAS	BIOLOGIE MEDICALE	Exercice libéral au CHP ST GREGOIRE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT		
Dr Andréa ADIOGO	BIOLOGIE MEDICALE	Exercice libéral RENNES
Dr Norah ANTHONY	SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE	Salariée CDAS NORD OUEST PACÉ
Dr Tifaine BOUFFARD	PEDIATRIE	Fait des remplacements
Dr Patricia CERCLÉ	ANESTHESIE-REANIMATION	Médecin retraité
Dr Bertrand CHUPIN	MEDECINE GENERALE	Médecin retraité
Dr Stefan FILLER	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	Fait des remplacements
Dr Agathe HIGNARD	OPHTALMOLOGIE	Exercice libéral ST MALO
Dr Laurence JALIN	ANESTHESIE-REANIMATION	Hôpital Broussais ST MALO
Dr Sophie MAIEZZA	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	CHU PONTCHAILLOU RENNES
Dr Tien Tuan NGUYEN	MEDECINE GENERALE	Collab. libérale FOUGERES
Dr Sophie NIQUEUX	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements
Dr Pol OLIVAUD	RADIOLOGIE ET IMAG. MED. opt. RADIOLOGIE INTERV. AVANC.	PONTCHAILLOU RENNES
Dr Claire PEYRETHON	MEDECINE DU TRAVAIL	Médecin retraité
Dr Vincent TINTIGNAC	ENDOCRIN. DIABETE, MAL. METABOL.	Collab. libérale CESSON-SEVIGNE

TRANSFERTS		
Dr Julie APPERCEL		Hautes-Alpes
Dr Flora DELAMAIRE DE NOUAL DE LA BILLIAIS		Morbihan
Dr Aliou DIA		Meurthe et Moselle

Dr Marc EVEN	Manche
Dr Jeanne GARIN	Morbihan
Dr Solène JÉGO	Haute-Garonne
Dr Gaël LAVOISIER	Morbihan
Dr Camille MAUGUEN	Côtes d'Armor
Dr Foivos PAPADOPOULOS	Seine-Saint-Denis
Dr Marjolaine TALBOT	Nord

DÉCÈS	
Dr Gabrielle CLAINCHARD	Décédée le 04/12/2024 (75 ans)
Dr Marie-Claire DARTIGE DU FOURNET	Décédée le 15/04/2025 (87 ans)
Dr Maurice DUBREIL	Décédé le 01/04/2025 (81 ans)
Dr Francine NOUVEAU	Décédée le 19/09/2024 (93 ans)
Dr Frédéric PATAT	Décédé le 12/05/2025 (60 ans)

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ	
Dr Patrick DUCLAU	MEDECINE APPLIQUEE AUX SPORTS
Dr Daniele TREUSSARD	MEDECINE GENERALE

INSTALLATIONS			
Dr Adrien GUILLET	MEDECINE GENERALE	LANGAN	10/06/2025
Dr Julien ROBINET	MEDECINE GENERALE	ST JACQUES DE LA LAND.	01/06/2025
Dr Damien LUMETTA	PSYCHIATRIE	RENNES	02/06/2025
Dr Anne-Clémence PRIOL	PSYCHIATRIE	RENNES	06/01/2025

INSCRIPTIONS			
Dr Clémentine COLLET	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Solène MATHIEU	MEDECINE GENERALE	Collaboratrice libérale	MONTFORT-SUR-MEU
Dr Sébastien MONTLUC	SANTE PUBLIQUE option ADMINIST. DE LA SANTE	Salarié DRSM	RENNES

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT			
Dr Yves ARDANS	MEDECINE GENERALE	Salarié CDS Mediksan	DINARD
Dr Rahife FARDOUN	NEURO-CHIRURGIE	Médecin retraité	
Dr Chloé GUION	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Camille LÉANDRE	SANTE PUBLIQUE ET MED. SOCIALE	Salariée Clin. de l'Espérance	RENNES
Dr Sepideh MOINI	MEDECINE NUCLEAIRE	Exercice libéral	CHP ST GREGOIRE
Dr Jean-Claude NIYONGABO	GERIATRIE		CH VITRÉ
Dr Héloïse RAYNAL	MEDECINE GENERALE	Salariée à la Polyclin. de Saint-Laurent	RENNES
Dr Xavier ZANLONGHI	OPHTALMOLOGIE	Exercice libéral	RENNES

TRANSFERTS	
Dr Mathias BRETON	Guadeloupe
Dr Nora ERHART	Côtes d'Armor
Dr Jean-Philippe HARLICOT	Mayenne
Dr Annie LAUDE	Réunion
Dr Célia LECHAUX	Loire-Atlantique
Dr Seloua LEMNIAI SAYEGRIH	Ville de Paris
Dr Karen MATHON	Bas-Rhin
Dr Solinne MERCIER	Deux-Sèvres
Dr Jessica MOSON	Morbihan
Dr Alexandre POULIN	Côtes d'Armor

DÉCÈS	
Dr René CHEVALIER	Décédé le 14/01/2025 (90 ans)

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ	
Dr Françoise BOUET-TOUSSAINT	MEDECINE GENERALE
Dr Thierry CHEREL	MEDECINE GENERALE
Dr Charles DAURIAC	HEMATOLOGIE OPTION MALADIES DU SANG
Dr Eric DEPAGNE	MEDECINE GENERALE
Dr Annie DESCLOS	MEDECINE GENERALE
Dr Nicolas GALLAND	MEDECINE GENERALE
Dr Yann GUEGUEN	MEDECINE GENERALE
Dr Isabelle GUILHEM	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE, MALADIES METABOLIQUES
Dr Eric HAOUIT	MEDECINE GENERALE
Dr Isabelle JEGOU	PSYCHIATRIE
Dr Christian LE PONNER	MEDECINE GENERALE
Dr Sylvie NIVOT-ADAMIAK	PEDIATRIE

Dr Christian LE SERRE	MEDECINE GENERALE
Dr Isabelle LEBORGNE	MEDECINE VASCULAIRE
Dr Mina LEVEQUE	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE
Dr Phuong NGUYEN DANG THI	MEDECINE GENERALE
Dr Denys ROBILLIARD	OPHTALMOLOGIE
Dr André RODACH	MEDECINE GENERALE
Dr Jean-Louis SALEL	MEDECINE GENERALE

INSTALLATIONS			
Dr Hugo MENEU	MEDECINE GENERALE	ST-GREGOIRE	01/07/2025
Dr Anaïs BOGUENET	RHUMATOLOGIE	ST MEEN LE GRAND	15/07/2025

INSCRIPTIONS			
Dr Laura BRÉTÉCHÉ	MEDECINE GENERALE	Assistante libérale	RENNES
Dr Zachary GERAUD	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Laurene HUX	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Charles LEGAY	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Antoine LOISEL	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Pauline ROUPPERT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Roméo THEBAULT	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT			
Dr Vincent ABILIOU	MEDECINE GENERALE	Exercice libéral	DINARD
Dr Michel BONNET	MEDECINE GENERALE	Médecin retraité	
Dr Camélia BOUKHRIS	NEPHROLOGIE	Salariée à la Fondation AUB SANTE PACE	
Dr Xavier COLASSON	MEDECINE GENERALE	Collaboration libérale	CHANTEPIE
Dr Albert DELEBECQUE	MEDECINE GENERALE	Exercice libéral	DINARD
Dr Michèle FOND-ROLLAND	MEDECINE GENERALE	Salariée Résidence Les Marais	STE-MARIE
Dr Noémie GOUGET	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	Salariée La Sagesse	RENNES
Dr Audrey PROUHEZE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	Fait des remplacements	
Dr Jessica QUÉINNEC	MEDECINE GENERALE	Fait des remplacements	
Dr Laurent ZAVIDOVIQUE	MEDECINE DU TRAVAIL	Salarié Campus de Beaulieu	RENNES

TRANSFERTS	
Dr Clément BAUMGARTEN	Haute-Savoie
Dr Marie CAUDET	Rhône
Dr Louis DUPAS	Pacifique Sud
Dr Pauline JARRY	Côtes d'Armor
Dr Antoine LE GOAS	Finistère
Dr Florentin NOUNGOUNA	Côtes d'Armor
Dr Benjamin RAMIER	Morbihan
Dr Coline ROELS	Pacifique Sud
Dr Amélie VIEY	Guadeloupe

DÉCÈS	
Dr Micheline ROELLINGER	Décédée le 28/02/2024 (90 ans)
Dr Lucien ROLLAND	Décédé le 09/03/2020 (92 ans)
Dr Nabillollah FARZANEH	Décédé le 29/11/2024 (92 ans)

RETRAITÉS SANS ACTIVITÉ	
Dr Catherine BURGAZZI	MEDECINE GENERALE
Dr Philippe DUGUE	MEDECINE GENERALE
Dr Hervé LE BRETON	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCULAIRES
Dr Alain ROPERT	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE
Dr Roland VYBIRAL	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

INSTALLATIONS			
Dr Guillaume PRANG	MEDECINE GENERALE	RENNES	11/09/2025
Dr Germain NOREE	MEDECINE GENERALE	LOUVIGNE DE BAIS	30/09/2025
Dr Mathilde LIARD	MEDECINE GENERALE	BRUZ	15/08/2025
Dr Anaïs MANCEAU	MEDECINE GENERALE	BRUZ	15/08/2025
Dr Solène JUBAULT	MEDECINE GENERALE	ST-GREGOIRE	18/08/2025
Dr Marianne CINOT	MEDECINE GENERALE	IRODOUER	01/07/2025
Dr Caroline DESCAMPS	MEDECINE GENERALE	TREMBLAY	05/09/2025
Dr Clélie BOUTELIER	MEDECINE GENERALE	ST PIERRE DE PLESQUEN	01/01/2025
Dr Vincent ABILIOU	MEDECINE GENERALE	DINARD	15/07/2025
Dr Albert DELEBECQUE	MEDECINE GENERALE	DINARD	01/06/2025
Dr Xavier ZANLONGHI	OPHTALMOLOGIE	RENNES	16/07/2024

Bulletin d'informations du Conseil
Départemental d'Ille-et-Vilaine de l'Ordre
des Médecins

4 Cours Raphaël Binet
CS 96551
35065 RENNES CEDEX

SEPTEMBRE 2025 / n°73

Imprimeur : Veoprint
Nombre d'exemplaires : 100
Dépôt légal : septembre 2025

Directeur de la publication :
Dr BATAIL

Rédacteur en chef :
Dr BADOUL

Comité de rédaction :
Dr BIDAULT, Dr CAUBET, Dr DUREL,
Dr HENRY, Dr LE GAGNE,
Dr LE MAGADOUX, Dr LEGER, Dr ROTH

Conception et réalisation :
Morgane JULIEN